

**DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME**  
**DELIBERATION du CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**REUNION du MOIS de DECEMBRE 2016**  
**SEANCE du MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2016**

**MOYENS GENERAUX**  
**Finances et comptes publics**

**Budget primitif 2017 du Département (budget principal et budget annexe du site de Charade)**

N° 3.17 du bordereau

**Séance présidée par Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL**  
**Président du Conseil départemental**

**Etaient présents :**

*M. Jean-Yves GOUTTEBEL, M. Alexandre POURCHON, Mme Pierrette DAFFIX-RAY, M. Eric GOLD, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gérard BETENFELD, Mme Dominique GIRON, M. Olivier CHAMBON, Mme Elisabeth CROZET, M. Bernard SAUVADE, Mme Dominique BRIAT, M. Gérard COURTADON, M. Damien BALDY, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, M. Claude BOILON, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Jocelyne BOUQUET, M. Jean-Marc BOYER, Mme Nathalie CARDONA, M. Lionel CHAUVIN, Mme Annie CHEVALDONNÉ, M. Jean-Luc COUPAT, Mme Catherine CUZIN, M. Jean-Paul CUZIN, Mme Caroline DALET, M. Pierre DANEL, M. Antoine DESFORGES, M. Laurent DUMAS, Mme Nicole ESBELIN, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE-LE-GARS, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUEDOUAH-VALLEE, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, M. Lionel MULLER, M. Bertrand PASCIUTO, M. Jean-Philippe PERRET, M. Serge PICHOT, Mme Monique POUILLE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Patrick RAYNAUD, M. Pierre RIOL, Mme Monique ROUGIER, M. Michel SAUVADE, Mme Elise SERIN, Mme Bernadette TROQUET.*

**Absents ou excusés :**

*Mme Nadine DÉAT, M. Bertrand BARRAUD, M. Florent MONEYRON, M. Flavien NEUVY, Mme Anne-Marie PICARD, M. Pascal PIGOT, M. Jean PONSONNAILLE, Mme Éléonore SZCZEPANIAK.*

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier son article L. 3211-1,

Vu les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

**LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT**

**EXPOSÉ**

Le budget d'une collectivité territoriale est un acte de prévision et d'autorisation. Le Budget primitif traduit les axes politiques mis en œuvre par le Conseil départemental au cours de l'année à venir.

Le Budget primitif 2017 s'inscrit naturellement dans le cadre des orientations budgétaires présentées en novembre 2016.

Le document annexé à la présente délibération expose l'évolution envisagée de l'épargne du Département pour 2017, en fonction de la variation attendue des charges et des produits de fonctionnement. Il présente également la politique d'investissements projetée par la collectivité départementale. Enfin, ce document est assorti de plusieurs annexes dans un souci de lisibilité et de transparence.

**Sur** proposition du Vice-Président délégué du Conseil départemental en charge des moyens généraux et du Rapporteur Général du Budget,

Après en avoir délibéré en séance publique, le quorum étant atteint,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

### DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés (contre : les Conseillers départementaux du groupe Front de Gauche-Gauche Citoyenne et ceux du groupe d'Union des Républicains),

① - **d'adopter** le Budget primitif du Département (budget principal et budget annexe du site de Charade) afférent à l'exercice 2017, par nature, par chapitre et sans crédits spécifiés pour les montants suivants :

- Le budget principal s'équilibre, en mouvements budgétaires, à la somme de **631 573 835,10 €** pour la section de fonctionnement et à la somme de **236 955 647,72 €** pour la section d'investissement, soit au total une somme de **868 529 482,82 €**.

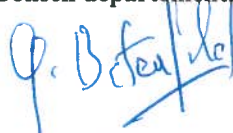
- Le budget annexe du site de Charade s'équilibre, en mouvements budgétaires, à la somme de **769 822,56 €** pour la section de fonctionnement et à la somme de **343 263,56 €** pour la section d'investissement, soit au total une somme de **1 113 086,12 €**.

② - **de reconduire le montant fixé à 10 000 000 €** concernant la neutralisation budgétaire des amortissements pour 2017 pour le budget principal du Département,

③ - **de reconduire** le dispositif de neutralisation budgétaire des amortissements pour le budget annexe du site de Charade.

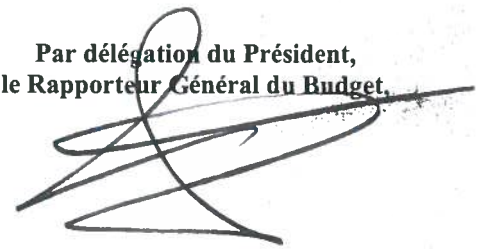
Transmission au Représentant de l'Etat  
N°                    le  
Publication le  
Notification le  
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE  
Clermont-Ferrand, le  
P/le Président du Conseil départemental,  
Signé : Gérard BETENFELD  
Claude BOILON

Par délégation du Président,  
le Vice-Président  
du Conseil départemental,



Gérard BETENFELD

Par délégation du Président,  
le Rapporteur Général du Budget,



Claude BOILON

## ANNEXES

- Budget primitif 2017 voté : document chiffré et annexes réglementaires
- Document explicatif et note distribuée en séance, en date du 12 décembre 2016, relatant des modifications apportées au projet de Budget primitif
- Budget primitif 2017 : arrêté des signatures

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil départemental du 14 décembre 2016

Par délégation du Président,  
le Vice-Président du Conseil départemental,



Gérard BETENFELD

Par délégation du Président,  
le Rapporteur Général du Budget,



Claude BOUILLON

## Accusé de réception préfecture



Imprimer



Envoyer

Objet de l'acte : Délibération BP 2017 des budgets du CD63

---

Date de transmission de l'acte : 04/01/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 04/01/2017

---

Numéro de l'acte : 17\_01289 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 063-226300010-20161214-17\_01289-BF

---

Date de décision : 14/12/2016

Acte transmis par : Pierre JARSAILLON

---

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires